



Texte
DAVID REVAULT
D'ALLONNES

Photographie
ROMY ALIZÉE

LE PLAIDOYER DE JADE DOUSSELIN

ELLE DÉFEND DES INSOUMIS, DONT JEAN-LUC MÉLENCHON, COMME DES DÉPUTÉS DE DROITE, DES PATRONS AINSI QUE DES FIGURES DU BANDITISME ET, DANS LES DOSSIERS #METOO, DES VICTIMES AUTANT QUE DES ACCUSÉS : SUR TOUS LES FRONTS, CETTE JEUNE AVOCATE AU BARREAU DE PARIS DÉPLORE QUE LA JUSTICE, FAUTE DE MOYENS, « MALTRAITE LES GENS ».

Rares sont les avocats à compter à la fois, parmi leurs clients, de hauts dirigeants de La France insoumise (LFI) et des députés macronistes ou de droite, des chefs d'entreprise et des individus fichés au grand banditisme, ainsi que des victimes et des agresseurs présumés dans des dossiers estampillés #MeToo. Jade Dousselin est de ceux-là. Sur tous les fronts, à l'intersection du droit, de la politique et des médias, cette étoile montante du barreau de Paris, idées bien arrêtées et verbe haut, assume, à 34 ans, d'arpenter en permanence cette ligne de crête : « Oui, j'ai toujours voulu faire le grand écart, affirme-t-elle. J'estime qu'on ne peut pas porter le sujet #MeToo si on ne défend pas à la fois des hommes et des femmes, sous peine d'éluider une partie du sujet. De même, je défends des gens très médiatisés comme des gens du quotidien. Sinon, on finit par ne plus être ce que l'on est censé être : des avocats et non des idéologues du droit ».

Elle l'assure : « Je ne fais pas de politique ». Sa trajectoire, pourtant, est née sous ces auspices. Une enfance dans un petit village, Antigny (Vienne), un peu plus de 500 habitants. Une famille très politisée, avec deux grand-pères agriculteurs, dont l'un, côté maternel, fut résistant communiste. Et une vocation tôt développée. « J'ai toujours voulu être avocate pénaliste, depuis mes 10 ans, raconte-t-elle. La chaîne Histoire diffusait les audiences du procès Barbie pendant les vacances. Je suis restée scotchée, 24 heures sur 24. J'ai toujours voulu faire du droit pénal. C'était le seul métier qui m'intéressait. » Ce sera donc, après le bac, la fac de droit de Poitiers, à 17 ans.

LA « BANDE DE POITIERS »

À l'université, celle qui défendra les leaders insoumis, adversaires acharnés de la macronie, fait connaissance avec quelques jeunes aux dents longues qui deviendront des piliers de cette dernière. Entre autres, Sacha Houlié, aujourd'hui président de la commission des Lois de l'Assemblée nationale, et Stéphane Séjourné, actuel ministre des Affaires étrangères. —>

C'est cette fameuse « bande de Poitiers » qui lui met le pied à l'étrier. *« Ils m'ont présentée au mouvement des Jeunes socialistes. Trois mois plus tard, je prenais la tête de l'organisation dans la Vienne »*, se souvient celle qui n'avait jusqu'alors connu, étant lycéenne, que la mobilisation anti-CPE (contrat première embauche), née en 2006 contre le projet du gouvernement de Dominique de Villepin.

Premiers combats militants, notamment contre la loi LRU (loi relative aux libertés et responsabilités des universités), portée en 2007 par la ministre de l'Enseignement supérieur, Valérie Pécresse. Premiers blocages de la fac. Premier stage, ensuite, chez un pénaliste parisien. Et, surtout, première confrontation avec le droit de la presse appliqué à la politique : c'est l'affaire de la plainte pour « diffamation à caractère raciste » du MRAP contre Brice Hortefeux, après que le ministre de l'Intérieur de l'époque a plaisanté, à côté d'un jeune militant UMP d'origine maghrébine : *« Quand il y en a un, ça va. C'est quand il y en a beaucoup qu'il y a des problèmes »*. Le coup de foudre avec la matière est immédiat : *« J'ai adoré ce domaine politico-judiciaire. Il y avait des enjeux pénaux, mais aussi politiques et médiatiques. Je n'imaginais pas que tout cela pût être lié dans un métier. Et là, tout était lié »*.

STUPS, BRAQUAGES ET GRAND BANDITISME

À l'époque, Jade Dousselin milite encore et participe à la campagne présidentielle de François Hollande en 2012. Mais, après son diplôme d'avocate, elle arrête net. Après un stage au cabinet de Francis Szpiner, vedette du barreau, elle enchaîne neuf mois dans celui de la pénaliste Laurence Mariani. Au programme : trafics de stups, braquages et grand banditisme. Particulièrement édifiant : *« Trois maisons d'arrêt, trois plaidoiries par jour, énumère-t-elle. Rencontrer dix grands bandits en une matinée à la prison de Fresnes, ça a été l'expérience la plus formatrice de ma petite carrière »*. Elle se remémore ses rendez-vous

avec Jacques Mariani, figure du banditisme corse et héritier du gang de la Brise de mer, à la prison des Baumettes, à Marseille : *« Ça ressemblait parfois à des discussions de salon... Je regrette, par moments, cette clientèle. Il y a forcément, non une admiration, mais une fascination pour la psychologie de ce genre d'individus. Ces dossiers aident à comprendre la complexité des grands crimes et des grands criminels »*.

Elle s'installe ensuite à son compte, dans un bureau prêté par un copain, dans un couloir, *« au fin fond du 17^e arrondissement »*. Et là, *« coup de chance »* : la mère d'un bébé ayant bu du lait frelaté l'appelle pour déposer plainte. *« Le bébé n'était pas tombé malade, je me disais que ça allait être un peu léger pour que le procureur ouvre une enquête... »* Quelques semaines et près de 300 plaintes plus tard, l'affaire Lactalis, l'un des plus gigantesques scandales sanitaires de ces dernières années, éclate. Les clients affluent, les dossiers s'empilent sur son bureau. Et notamment ses premières affaires #MeToo, qui concernent les organisations politiques de jeunesse qu'elle a côtoyées quelques années plus tôt. Elle défend un ex-responsable de l'UNEF, le syndicat étudiant, accusé d'agressions sexuelles. Puis, de l'autre côté, des victimes de cadres du MJS.

MÉLENCHON, QUATENNENS ET PANOT

C'est là qu'arrive la cerise insoumise sur le gâteau. Lors d'un cocktail, en 2018, un confrère, qui défend Jean-Luc Mélenchon, lui parle des enquêtes préliminaires sur les comptes de campagne présidentielle de l'insoumis en chef et sur l'affaire de ses assistants parlementaires au Parlement européen. Elle lui livre son intuition : *« Tu n'as pas encore eu de perquisitions ? C'est bizarre... à mon avis, il y a un vrai risque... je serais toi, je me préparerais ! »*. Trois semaines après, la police judiciaire déboile au siège de LFI, occasionnant ce désormais illustre rugissement de Mélenchon : *« La République, c'est moi ! »*. Et voilà Jade Dousselin, qui avait senti

© Sameer AL-DOUWY/AFP



Jade Dousselin face à la presse, le 13 décembre 2022, après la condamnation par le tribunal de Lille de son client, le député LFI du Nord Adrien Quatennens, à quatre mois de prison de sursis pour « violences » sur son ex-compagne.

le coup, conviée à l'Assemblée nationale pour y rencontrer l'ex-candidat à la présidentielle et son état-major. Elle impose peu à peu ses avis sur la stratégie judiciaire et médiatique à suivre. Prend en charge plusieurs de ses collaborateurs. Et, de fil en aiguille, se fait adopter par le patron de LFI: « *Auf fur et à mesure, la confiance s'est développée, je suis devenue son conseil* ».

Elle défend le député du Nord Adrien Quatennens, condamné à quatre mois de prison avec sursis, en 2022, pour des violences sur son ex-compagne. Et, plus récemment, la porte-parole du groupe LFI, Mathilde Panot, convoquée par la police en avril dernier dans le cadre d'une enquête pour « apologie du terrorisme ». Une procédure ouverte après le communiqué du groupe LFI à l'Assemblée nationale du 7 octobre, jour du pogrom perpétré par le Hamas. Le texte avait suscité la polémique en mettant en parallèle l'« offensive armée des forces palestiniennes » et l'« intensification de la politique d'occupation israélienne ». « *On a un vrai problème avec cette convocation, qui est dangereuse, estime l'avocate. La question, ce n'est pas la pensée politique des insoumis ni même de savoir si on est d'accord ou pas avec*

ces déclarations : c'est qu'un procureur viennois s'érige en arbitre du débat public. C'est un sujet politique, qui doit donc se régler dans un cadre politique, pas juridique. »

« **DANS AUCUN PARTI** »

Jade Dousselin, pour ce qui est de sa clientèle politique, n'est pas exclusive. Outre les insoumis, elle défend aussi des députés macronistes ou de droite; des maires et des hauts fonctionnaires territoriaux dans des dossiers de marchés publics; des membres du gouvernement en exercice ou d'anciens ministres, comme l'écologiste Jean-Vincent Placé dans une affaire de « harcèlement sexuel et moral » à l'encontre d'une ex-collaboratrice, ou le socialiste Victorin Lurel dans une enquête menée par le Parquet national financier. Une limite, néanmoins: « *Je ne travaille pas pour le Rassemblement national. J'aurais du mal. Pour défendre quelqu'un, il faut ressentir quelque chose de l'ordre de la compréhension. Et ma compréhension a des limites...* ».

Certes, elle voit toujours, de temps en temps, ses ex-compains macronistes. Mais, en ce qui →

/

**« Je ne travaille pas pour
le Rassemblement national. J'aurais
du mal. Pour défendre quelqu'un,
il faut ressentir quelque chose
de l'ordre de la compréhension.
Et ma compréhension a des limites... »**

/

la concerne, ne se situe « dans aucun parti. Je regarde le débat politique car il me passionne et j'ai des avis personnels. Mais la condition sine qua non pour pouvoir faire ce que je fais, c'est de ne plus avoir d'appartenance ». Ce qui ne l'empêche pas, à l'heure de la République des juges, d'avoir une opinion tranchée sur les rapports entre magistrats et élus : « Il y a une surjudiciarisation du monde politique et une surmédiatisation de cette surjudiciarisation. La justice doit renouer avec le secret de l'instruction, et respecter le temps des élections ».

MAFIA CHINOISE ET #BALANCETONPORC

Avocate tout-terrain, Jade Dousselin défend aussi de plus en plus de patrons, dans le jeu vidéo, le marketing digital ou la pub. Mais aussi des membres de la mafia chinoise ou encore un Pakistanais accusé d'avoir participé à un réseau de blanchiment d'argent de la drogue ayant recyclé 70 millions d'euros en Seine-Saint-Denis. Les dossiers #MeToo constituent cependant aujourd'hui une part croissante de son activité. Elle a défendu Sandra Muller, l'initiatrice du désormais fameux slogan #BalanceTonPorc, qui avait été condamnée à 15 000 euros d'amende pour diffamation après la plainte de celui qu'elle avait dénoncé. « J'ai fait une plaidoirie très politique. On a gagné en appel et en cassation, ça a fait jurisprudence. »

Depuis, les dossiers de ce type, violences ou harcèlement sexuels et violences conjugales, affluent. Des femmes victimes, nombreuses. Mais des hommes, aussi, beaucoup, qu'ils soient plaignants, comme dans l'affaire visant l'ex-ambassadeur du Vatican, condamné en 2020 à huit mois de prison avec sursis pour des agressions sexuelles. Ou accusés, tels l'humoriste Seb Mellia, des personnalités de la musique, du cinéma ou du théâtre, des producteurs et des coaches. À ses yeux, nulle contradiction : « Bien sûr, il serait plus facile de ne défendre que des gens qui accusent, ou uniquement des accusés. Mais je ne supporte pas cette dichotomie, selon laquelle il faudrait choisir son camp. L'idée n'est pas de dire que tous les agresseurs présumés sont innocents. Mais il y a des femmes qui ont raison d'accuser, et aussi des hommes accusés à tort. Ce ne sont pas deux camps opposés, mais les deux faces d'une même réalité judiciaire : celui d'une justice qui prend trois, quatre ou six ans parce qu'on n'est pas capable de mettre les moyens suffisants. Et donc, une justice qui, faute de budget, maltraite les gens », plaide-t-elle.

Pour elle, l'essentiel, au fond, est ailleurs. Dans ce « #MeToo des inconnus, qu'on n'écoute pas et dont on classe les plaintes, alors que ces gens sont victimes de violences à des niveaux très élevés. Ce serait bien que les magistrats s'en saisissent... » En quête de justice, toujours. Et tous azimuts. ►